



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTES-ALPES

**Madame Marlène DURIF
Maire
Mairie
Les Ferauds
05000 LA ROCHETTE**

Gap le **19 MAI 2021**

Objet :
**Avis
MS1
LA ROCHETTE**

Réf. : EL/JM/MDF

Madame le Maire,

En date du 3 avril 2021, vous nous notifiez de la modification simplifiée du PLU de votre commune qui a pour objet la correction d'une erreur matérielle entre le règlement écrit et les documents graphiques des bâtiments agricoles pouvant changer de destination.

La Chambre d'Agriculture émet **un avis favorable** à la modification simplifiée du règlement du PLU afin de réparer cette erreur matérielle.

Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que ces nouveaux habitants méconnaissent parfois les activités et les obligations des agriculteurs pour qui la campagne est avant tout un lieu de travail.

Afin d'éviter tout conflit d'usage ou voisinage, la Chambre d'Agriculture analysera au cas par cas les autorisations d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, **Madame le Maire**, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric LIONS

Siège Social

8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 52 53 00
Fax : 04 92 52 53 09
E-mail : chambre05@
hautes-alpes.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 180 500 027 000 16
APE 9411 Z